

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 9 décembre 2019 à 20 h 11, au lieu ordinaire, conformément à la Loi sur les cités et villes.

Présences :

Les conseillères M^{mes} Josée Clément, Jasmine Sharma, Céline Chartier et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Sont également présents :

Le directeur général M. Olivier Van Neste, le directeur général adjoint et trésorier M. Marco Pilon et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

19-12-1083 Adoption de l'ordre du jour

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 9 décembre 2019 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion

Présences

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Avis de motion et dépôt de projet / Règlement n° 1788 / Règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2020
3. Avis de motion et dépôt de projet / Règlement n° 1789 / Règlement décrétant les tarifs pour la consommation de l'eau pour l'année 2020
4. Dépôt / Procès-verbal de correction / Résolution 19-06-569 / Ordres de changement n^{os} 18, 20 à 24 et 28 / Appel d'offres n° 401-110-18-51 / Entrepreneur général / Désaffectation de la station de pompage du centre d'accueil
5. Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-19-R1783.01 / Services professionnels / Plans et devis / Réaménagement d'une partie de la route De Lotbinière entre le boulevard Harwood et l'avenue Saint-Jean-Baptiste
6. Ratification / Octroi de contrat / Location d'un camion hydro-excavateur
7. Prolongation / Période de probation
8. Service des travaux publics / Contrat individuel de travail / Contremaître – Mécanique / Autorisation de signature
9. Appui à la MRC de Thérèse-De-Blainville / Demande d'accès à l'information auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) / Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles
10. Octroi de contrat artistique / Festivités de cirque de Vaudreuil-Dorion 2020 / Autorisation de signature
11. Période de questions

19-12-1084 Avis de motion et dépôt de projet / Règlement n° 1788 / Règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2020

La conseillère M^{me} Josée Clément dépose le projet de règlement n° 1788 décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2020 et donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

19-12-1085 Avis de motion et dépôt de projet / Règlement n° 1789 / Règlement décrétant les tarifs pour la consommation de l'eau pour l'année 2020

Le conseiller M. François Séguin dépose le projet de règlement n° 1789 décrétant les tarifs pour la consommation de l'eau pour l'année 2020 et donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

19-12-1086 Dépôt / Procès-verbal de correction / Résolution 19-06-569 / Ordres de changement n^{os} 18, 20 à 24 et 28 / Appel d'offres n° 401-110-18-51 / Entrepreneur général / Désaffectation de la station de pompage du centre d'accueil

Le Conseil prend acte du dépôt par la greffière adjointe du procès-verbal de correction, daté du 28 novembre 2019, de la résolution 19-06-569 relative aux ordres de changements n^{os} 18, 20 à 24 et 28 de l'entrepreneur général pour la désaffectation de la station de pompage du centre d'accueil ainsi que de la résolution modifiée.

19-12-1087 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-19-R1783.01 / Services professionnels / Plans et devis / Réaménagement d'une partie de la route De Lotbinière entre le boulevard Harwood et l'avenue Saint-Jean-Baptiste

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les services professionnels en vue de la préparation des plans et devis dans le cadre du réaménagement d'une partie de la route De Lotbinière entre le boulevard Harwood et l'avenue Saint-Jean-Baptiste, six soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 3 décembre 2019 immédiatement après 14 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérifications, les soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-19-R1783.01;

CONSIDÉRANT le rapport du comité de sélection en date du 5 décembre 2019;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée la soumission déposée par le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage, en l'occurrence Groupe Civitas inc., 1001, rue Lenoir, bureau B116, Montréal (Québec), H4C 2Z6, pour les services professionnels en vue de la préparation des plans et devis dans le cadre du réaménagement d'une partie de la route De Lotbinière entre le boulevard Harwood et l'avenue Saint-Jean-Baptiste, et ce, pour un montant de 105 489,56 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-19-R1783.01;

QUE ce contrat soit financé par le surplus accumulé non affecté dans l'attente de l'entrée en vigueur du Règlement n° 1783 et que le remboursement au même surplus soit effectué lorsque ce règlement sera en vigueur;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

19-12-1088 Ratification / Octroi de contrat / Location d'un camion hydro-excavateur

CONSIDÉRANT que des interventions urgentes sur le réseau d'aqueduc, dans le secteur de la rue Murphy, sur la route Harwood, à la fin du mois d'octobre 2019, ont nécessité l'utilisation d'un camion hydro-excavateur;

CONSIDÉRANT que le camion hydro-excavateur de la Ville était en réparation au moment où ces travaux devaient être exécutés;

CONSIDÉRANT qu'un contrat de gré à gré a été octroyé auprès de la firme Sanivac pour la location d'un camion-excavateur, incluant un opérateur, afin de pouvoir procéder à ces travaux;

CONSIDÉRANT que le montant de la dépense prévue au moment de l'octroi de ce contrat n'excédait pas le seuil prévu par le Règlement contractuel de la Ville, soit 25 000 \$;

CONSIDÉRANT que, par inadvertance, le montant total des services rendus par la firme Sanivac excède légèrement le seuil prévu par le Règlement de gestion contractuelle de la Ville eu égard à la nature de ce contrat;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soient ratifié le contrat octroyé à Sanivac (9363-9888 Québec inc.), 100, rue Huot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec), J7V 7Z8 et autorisée la dépense de 31 707,80 \$, incluant taxes applicables, pour la location d'un camion hydro-excavateur avec opérateur;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

19-12-1089 Prolongation / Période de probation

CONSIDÉRANT la résolution 19-05-455;

CONSIDÉRANT la recommandation d'Olivier Van Neste, directeur général, datée du 3 décembre 2019;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit prolongée la période de probation de l'employé n° 1703 jusqu'au 10 mai 2020;

QUE l'employé n° 1703 ne peut être confirmé dans son poste qu'à la suite d'une recommandation favorable de son supérieur immédiat.

« ADOPTÉE »

19-12-1090 Service des travaux publics / Contrat individuel de travail / Contremaître – Mécanique / Autorisation de signature

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le maire, le directeur général, le directeur du Service des travaux publics ainsi que la directrice du Service des ressources humaines soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, le contrat individuel de travail à durée déterminée à intervenir entre la Ville et M. Frédéric Leroux ainsi que tous autres documents requis pour donner plein effet à la présente résolution;

« ADOPTÉE »

19-12-1091 Appui à la MRC de Thérèse-De-Blainville / Demande d'accès à l'information auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) / Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

CONSIDÉRANT la résolution 2019-08-145 de la MRC de Thérèse-de-Blainville invitant les municipalités locales, les MRC membres d'une communauté métropolitaine et les deux communautés métropolitaines du Québec (CMM et CMQ) à appuyer sa demande auprès du gouvernement du Québec d'apporter des amendements ou assouplissements à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, en adoptant une résolution ayant la même finalité;

CONSIDÉRANT que la demande de la MRC vise à obtenir directement du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), sans passer par la communauté métropolitaine d'appartenance, des informations relatives aux industries, commerces et institutions (ICI) sur son territoire quant aux tonnages de matières résiduelles destinées à l'enfouissement de ces ICI;

CONSIDÉRANT que les municipalités doivent avoir accès facilement et de façon continue à certaines données relatives aux ICI de leur territoire pour qu'elles puissent assurer le suivi, atteindre des niveaux de performance appréciés et contribuer à l'objectif commun d'éliminer l'enfouissement;

CONSIDÉRANT que la performance est l'un des paramètres des critères d'admissibilité aux subventions associées au programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelle et que les informations relatives aux ICI permettront de cibler les interventions de sensibilisation et plan d'action pour y arriver;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'appuyer la MRC de Thérèse-de-Blainville dans sa démarche auprès du gouvernement du Québec en vue d'apporter des amendements ou assouplissements à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels dans la perspective :

- qu'une municipalité locale « métropolitaine » puisse obtenir directement du MELCC des informations relatives à ses ICI quant à leurs tonnages respectifs de matières résiduelles envoyés à l'élimination, et ce, sans passer par la communauté métropolitaine d'appartenance;
- d'assurer une efficacité temporelle nécessaire et indispensable dans l'atteinte des objectifs visés par le programme;
- favoriser davantage les principes de confiance mutuelle, de subsidiarité et d'amélioration continue entre les différents paliers de gouvernements afin de renforcer le statut de gouvernements de proximité;

DE transmettre copie de cette résolution au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette.

« ADOPTÉE »

19-12-1092 Octroi de contrat artistique / Festivités de cirque de Vaudreuil-Dorion 2020 / Autorisation de signature

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville d'offrir un spectacle de qualité dans le cadre de l'édition 2020 du Festival de cirque de Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT que les dates envisagées pour la tenue de l'événement sont très prisées par les artistes;

CONSIDÉRANT que le ou les artistes retenus doivent être réservés avant la fin de l'année 2019 par la signature d'un contrat de services;

CONSIDÉRANT que le paragraphe 4 de l'article 573.3 de la loi sur les cités et villes permet d'octroyer de gré à gré les contrats visant la fourniture de services reliés au domaine artistique ou culturel;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le directeur du Service des loisirs et de la culture soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, un contrat de services avec La compagnie Larivée, Cabot, Champagne pour la prestation d'un ou des artistes dans le cadre de l'édition 2020 du Festival de cirque de Vaudreuil-Dorion, et ce, pour un montant ne dépassant pas 70 000 \$, incluant les taxes applicables.

(Budget 2020)

« ADOPTÉE »

19-12-1093 Période de questions

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

19-12-1094 Levée de la séance

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 20 h 19 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier